



Abonnements à Toujours Jeune et cotisations 2013-2014



Journal "Toujours Jeune"

Il permet de vivre en Mouvement, de soutenir notre réflexion en équipe, nous donne des informations sur d'autres équipes ou activités.

L'abonnement sera cette année de 12 €, c'est-à-dire 1 € par mois...

La clôture des abonnements est impérativement fixée au 15 octobre 2013.

Cotisation au MCR national et diocésain

Elle permet de soutenir l'organisation nationale de notre Mouvement. Elle est de 6,20 € pour l'année (obligatoire pour les membres des équipes). Vous recevrez **un timbre à coller** sur votre carte pour l'année 2013-2014.

Nous tendons la main aussi pour une participation au **MCR** diocésain dont les finances sont à peine en équilibre.



> Abonnements et cotisations sont collectés par la/le responsable de votre équipe et envoyés par elle/lui à : MCR Toujours Jeune - 103, rue d'Amiens - B.P. 1016 - 62008 Arras Cedex



Nouvel Essor

Il serait souhaitable qu'un numéro de Nouvel Essor parvienne en chacune des équipes.

Pour vous (ré)abonner à ce journal national (10 €), envoyez directement votre demande à l'adresse suivante : MCR - service abonnements - 15, rue Sarrette - 75014 Paris.



**Coupon à transmettre à ma/mon responsable d'équipe avant le 15 octobre 2013
ou à retourner à Arras pour les personnes qui ne font pas partie d'une équipe**

Mme Mlle M.

Année de naissance :

NOM (en majuscules) : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Tél. : Mail :

S'abonne au journal "Toujours Jeune" 12,00 € (septembre 2013 à août 2014)

Verse la cotisation pour le MCR national 6,20 €

Fait un don pour le MCR diocésain de €

TOTAL : €

Signature :

Règlement à l'ordre du MCR 62

Chantal



Pourquoi une cotisation ?

La qualité de membre d'une association, d'un groupement, d'un mouvement, s'exprime dans une fidélité à l'idéal de cette association ou mouvement, mais aussi par une cotisation qui permet à celle-ci ou à celui-ci de vivre et d'apporter son aide aux équipes ou aux membres... Pour nous, voir la campagne d'année, les revues, les différentes réflexions qui nous parviennent, etc.

Personnellement, membre d'une association d'anciens combattants d'Algérie, je paie chaque année une cotisation de près de 30 €. Notre cotisation **MCR** est de 6,20 € pour cette année 2013-2014, c'est-à-dire 0,50 € par mois pour soutenir le mouvement national.



(Photo D. R.)

Nous faisons aussi appel au bon cœur des membres pour aider le **MCR 62**, c'est-à-dire l'organisation de notre mouvement diocésain... Mais alors que la cotisation nationale est obligatoire (pour être membre selon la loi française), l'autre cotisation fait appel au bon cœur. Aussi avec le journal *Toujours Jeune* à 12 €, la cotisation à 6,20 €, et la cotisation facultative diocésaine, est-il souhaité de recevoir au secrétariat par l'intermédiaire de votre responsable local 20 € c'est-à-dire 1,66 € par mois ?

Un effort est donc à faire surtout auprès des équipes qui ne versent pas de cotisation, habituées qu'elles sont à ne rien donner puisque le **MCR 62** ne demandait rien pendant des années... Le responsable diocésain qui avait bénéficié à une certaine époque d'un don important d'une généreuse donatrice, versait chaque année un forfait de 4 000 € à Paris, sans rien demander aux membres. Mais cela a une fin et depuis plusieurs années le don est épuisé... et il nous faut faire appel à la cotisation de chaque membre.

J'espère que nous comprendrons cet appel. Merci.

Pour le secrétariat MCR 62
R. François



(Photo D. R.)



(Photo D. R.)



(Photo D. R.)



(Photo D. R.)



(Photo D. R.)